

## **Installation d'une « Dynamique de Réflexion et d'action » face aux épisodes caniculaires**

Le changement climatique n'est désormais plus une « prédiction » mais bien un fait établi face auquel nous devons faire face. Parmi les phénomènes, l'augmentation de la fréquence, de l'intensité, de la durée des vagues de chaleur. L'été 2019 est venu avec ses multiples vagues de chaleur confirmer les tendances.

Les épisodes caniculaires impactent la santé de nos citoyen.ne.s, en particulier les plus fragiles (risque de déshydratation, risque de de malaise, stress, manque de sommeil, etc.). Tout récemment, une étude estimait que les trois vagues de chaleur de l'été 2019 ont tué au moins 716 personnes en Belgique. La 2<sup>ème</sup> canicule a vu la surmortalité s'élever de 35% à Bruxelles.

La Commune de Jette est déjà consciente de l'impact des canicules sur les habitants les plus fragiles, et met en œuvre des mesures.

N'est-il pas temps toutefois d'aller plus loin, au vu des derniers épisodes caniculaires et des chiffres de mortalités évoqués ? Certaines localités ont commencé à ouvrir des salles rafraîchies lors des épisodes caniculaires, ouvrent les parcs plus tard en soirée, installent des brumisateurs, distribuent de l'eau, etc. Je pense notamment aux habitants du Sud de la commune, la cartographie (ci-jointe) réalisée par la région sur les îlots de chaleur montrent que c'est effectivement cette partie de Jette qui est la plus affectée par les épisodes de chaleur.

Offrir une réponse collective et publique aux canicules me semble d'autant plus urgent que le risque est grand de voir se développer l'achat de climatiseurs individuels. Or, ces climatiseurs ont un effet aggravant sur les épisodes caniculaires. Un des enjeux pour la commune est donc de permettre à nos habitants de « *rester au frais sans réchauffer la planète* ».

A moyen terme, il s'agit aussi d'aménager l'espace public pour éviter les îlots de chaleur, je pense à la présence des arbres et de l'eau dans la ville (voyez le rôle de la fontaine du miroir en cas de fortes chaleurs), mais aussi au choix de matériaux qui absorbent moins la chaleur dans nos aménagements urbains.

Bref, le tableau que je viens de dresser demande selon Ecolo-Groen d'une part une réaction rapide pour les aspects sanitaires et le soutien aux habitants – de telle sorte que nous soyons prêts avec des mesures canicules renforcées pour le prochain été - et des mesures plus structurelles d'autre part, ces dernières pouvant pour partie être intégrées dans le plan climat en préparation.

Mes questions :

- Dispose-t-on de données quant à l'impact des vagues de chaleur de cet été sur la santé de nos concitoyens ? Que vous inspirent ces éventuelles données ?
- Quelles sont les mesures mises en œuvre actuellement par la commune pour lutter contre les canicules ?

- Partagez-vous le sentiment face aux premières données 2019 disponibles en matière de mortalité que les mesures doivent être renforcées pour prendre davantage soin des personnes les plus fragiles ? Les dispositifs en place ne doivent-ils pas prendre davantage en compte la nouvelle réalité climatique ? Si oui, comment comptez-vous organiser le travail pour que la commune soit prête pour le prochain été ?
- Vu le caractère transversal de la problématique, vu l'impact fort sur les habitants, ne faut-il pas associer le conseil communal à la démarche, qui pourrait entamer le travail par une série d'auditions d'experts locaux (médecins, associations, etc) et régionaux pour mesurer l'ampleur du phénomène sur jette ?

Thomas Naessens, Conseiller Communal Ecolo-Groen

### **Réponse de Mme Claire VANDEVIVERE, échevine**

Comme vous le dites, monsieur le conseiller, le changement climatique, on y est déjà maintenant. Cela ressort clairement du très alarmant dernier rapport du GIEC qui met en lumière des phénomènes avancés de fonte de la calotte glaciaire, de hausse de la température et d'acidification de l'eau des océans mais également de montée des eaux. Les analyses montrent aussi que le mois de juin 2019 a été le « mois de juin le plus chaud jamais enregistré » dans le monde. Il a été suivi, on s'en souvient, d'un mois de juillet également extrêmement chaud.

Et malheureusement, ces vagues de chaleur sont appelées à se multiplier et à s'intensifier sous l'effet du réchauffement climatique. La commune de Jette n'a pas attendu de se retrouver dans cette situation pour développer une politique d'aménagement urbain en adéquation avec les mesures que vous citez. Je rappellerai ici, en ce mois du 20ème anniversaire de sa mort, que notre regretté Bourgmestre Jean-Louis Thys, en son temps déjà avait, seul contre tous, défendu la conservation de cet espace vert qui est devenu le parc Roi Baudouin. Pourtant, nombreux étaient ceux qui, à l'époque, ne voyaient pas l'intérêt de consacrer ces espaces à la verdurisation de notre commune... Et nous pouvons lui en être reconnaissant car ces espaces constituent, comme on le voit sur votre carte, des îlots de fraîcheur en période de canicule.

Le meilleur moyen d'atténuer les effets des vagues de chaleur pour notre population sera de poursuivre la mise en place d'un aménagement urbain le plus vert et arboré possible car, en effet, la température peut être de plusieurs degrés inférieure dans une rue arborée que dans une rue totalement minéralisée. Je travaille personnellement depuis plusieurs années à la mise en place du maillage vert, avec pour objectif de créer toujours plus d'espaces verts et de les relier entre eux de la manière la plus conviviale possible mais aussi de verdir un maximum d'axes possible.



Ces actions sont destinées à préserver et développer la biodiversité mais aussi, donc, à lutter contre les vagues de chaleur. Je compte donc bien poursuivre en ce sens avec mon collègue Bernard Van Nuffel, en charge des plantations, et avec notre administration, en m'assurant que chaque nouvel aménagement intègre bien cet objectif de verdurisation, partout où cela est possible. Je rappelle ici également notre action « planter un arbre » dans le cadre de laquelle de nombreux Jettois.es planteront cet hiver 175 arbres fruitiers. Une action qui a déjà connue un succès très important les précédentes années. Ceci est un bel exemple de mesure destinée à encourager les citoyens à participer, eux aussi, à la lutte contre les vagues de chaleur. La verdurisation des façades et des toitures sont d'autres petites actions locales mais efficaces et nous devons continuer à les encourager.

Passons à présent aux mesures prises par notre administration en cas de vague de chaleur : En interne, tout d'abord : nous avons bien évidemment un plan canicule destinée à notre personnel communal afin de réorganiser ou diminuer la charge de travail. Par ailleurs, je peux vous confirmer que le personnel du CPAS porte une attention particulière aux personnes de notre maison de repos afin de vérifier que celles-ci s'hydratent suffisamment régulièrement. Vers l'extérieur maintenant : L'été dernier, notre service communication a communiqué à plusieurs reprises et via plusieurs canaux afin de sensibiliser les citoyens aux bonnes pratiques à adopter. Ceci a été fait dans le Jette Info ainsi que sur les réseaux sociaux et sur notre site web. J'ai également connaissance d'un flyer réalisé par Bruxelles Environnement qui a été distribué à plusieurs endroits de la commune. De son côté, le SPF Santé Publique prend également un certain nombre de mesures afin de communiquer et de sensibiliser la population en cas ce pic de chaleur prolongée.

Par ailleurs, nos Gardiens de la Paix ont également été sensibilisés à la problématique et il leur était demandé d'informer les personnes sensibles qu'ils rencontraient, dans l'espace public, dans le cadre de leur travail. Enfin, aux personnes et familles les plus démunies ou victimes de coupures d'eau, le CPAS de notre commune offrait également un accès permanent à l'eau. Sachez qu'une plateforme communale participative verra le jour l'année prochaine. Celle-ci rassemblera les membres du conseil communal qui le souhaitent, des habitants et des « experts » et aura pour objectif de coconstruire, ensemble, notre futur plan Air-Climat communal. Ceci se fera dans le cadre plus global de l'Agenda 21 menant Jette vers une transition durable et solidaire et à partir des conclusions de l'étude « bilan carbone » pour laquelle un cahier des charges est en cours de rédaction.

Ce plan Air-Climat comportera quatre grands objectifs stratégiques, à savoir : atteindre la neutralité carbone en 2030, améliorer la qualité de l'air, garantir l'exemplarité de notre administration en la matière et, enfin, s'adapter au changement climatique et se préparer à ses effets sur notre population. Nous aurons donc l'occasion, lors de ces discussions, de réfléchir aux mesures à prendre pour encore améliorer notre gestion des épisodes caniculaires. En aout dernier, j'ai déjà soumis au Collège une note cadre, rédigée en partenariat avec mes collègues,



en vue de la concrétisation de ce plan Air-climat. J'aurai le plaisir de vous la présenter lors du conseil communal de novembre.